VELLESCOT INFOS

Bulletin trimestriel n°04
avril / mai / juin 2021

Chères VELLESCOTINES, Chers VELLESCOTINS,

J'espère tout d'abord que ce 2ème édito 2021 vous trouvera, vous et vos proches, en excellente santé. J'espère également que votre début d'année n'a pas été trop perturbé par la situation sanitaire, et que de beaux projets se profilent à l'horizon vous concernant.

Pour rappel, l'équipe Municipale se tient à votre disposition pour évoquer les sujets Communaux qui vous tiennent à cœur.

Nous avons délibéré sur les orientations budgétaires 2021/22 et nous avons de belles perspectives devant nous. Le déploiement de la fibre étant réalisé à 99% sur notre village, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler la création mi-janvier du site internet de la commune (nom du site), site où vous pouvez trouver bon nombre d'informations.

Nous sommes heureux également de vous confirmer la vente des deux terrains qui s'est déroulée le 12 avril dernier, ses terrains se trouvant rue de la Libération sur les parcelles du lotissement de La Fontaine. La vente s'est effectuée avec le concours de la CCST que nous remercions vivement ainsi que son président, Christian Rayot, pour la mise en place de ce commerce de proximité que sera la maison du terroir. Les premiers travaux, qui ont été reportés pour cause de crise sanitaire, devraient avoir lieu à la rentrée 2021.

Lors du vote du budget 2021/22, il nous a fallu réadapter notre strate fiscale en appliquant une augmentation du foncier bâti dans la mesure du raisonnable (+ 6% sur la part communale). Après des années sans augmentation et du fait de la perte de dotations, il nous faut récupérer un léger retard pour que l'on puisse continuer à solliciter les différentes aides dont nous aurons besoin pour les futurs projets.

Nous continuerons à sécuriser le village par la pose des trottoirs en deux tranches (2021 – 2022) pour couvrir l'ensemble du périmètre, la première tranche étant réalisée à partir de début mai 2021 pendant huit semaines pour se terminer avant l'été. La vidéosurveillance sera également en place d'ici cet été et nous continuons à structurer l'atelier municipal et à le doter de matériel.

Autres projets une fois les restrictions gouvernementales assouplies, des animations concernant les séniors et les juniors de notre village seront organisées afin de redynamiser le lien social.

Il nous faut encore faire preuve d'un peu de patience mais nous formulons le souhait d'un retour à la vie normale sous peu, d'ici là prenez bien soin de vous et de vos proches et je vous prie de bien vouloir croire en la motivation et la détermination de l'équipe municipale.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, bien à vous.

Le maire,
Nicolas Bey

Mai 2021 – Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

- Dès la levée des restrictions gouvernementales, animations des seniors par le biais d'après-midi récréatives et des juniors en organisant des rencontres sportives et ludiques.
- Aménagements des stèles communales
- Audit des aires de jeux existantes sur les communes dotées de ce type d'infrastructures pour future projets d'installations
- Réfection de l'escalier et de la cave de l'appartement communal
- Etude d'architecte sur l'unification des bâtiments Mairie-Ecole-Salle communale
- Continuité d'aménagement de l'atelier communal
- Mise en place d'un contrat Aidé en tant qu'agent communal suite à la modification du contrat du titulaire (1 jour /semaine)
- Mise en place de la 1ère tranche de trottoirs rue de la Libération et installation d'une passerelle pour sécuriser la traversée du pont de l'Écrevisse

PLANNING DE LA PREMIERE TRANCHE DES TRAVAUX DES TROTTOIRS

A partir du lundi 03 mai est pour une durée estimée à huit semaines, l'entreprise Roger Martin qui a été retenue suite à l'appel d'offres de décembre 2020 commencera les travaux de mise en place des trottoirs rue de la Libération. Elle sera associée à l'entreprise de menuiserie Fabrice Baumgartner qui posera la passerelle de sécurisation piétons au-dessus de l'Écrevisse.
Un arrêté de circulation a été pris et nous sommes heureux de vous confirmer que cette 1ère tranche qui partira du rond-point central du village pour aller jusqu'à l'entrée de la future maison du terroir sera opérationnelle avant l'été 2021.
La 2ème tranche prévue en 2022 continuera le tracé jusqu'à l'entrée de Boron et complétera le trottoir situé rue des moulins pour aller jusqu'aux esplanades du Cimetière.

CAMPAGNE DE PIEGAGE ANIMAUX ERRANTS

La 1ère campagne de piégeage d'animaux errants sur notre village a eu lieu en mars suite à la demande d'intervention d'une administrée informant de chats errants sur sa propriété.
La Police Intercommunale a lancé la procédure de piégeage en informant les voisins de la propriété où se trouvaient les animaux sauvages par le biais d'un mot dans les boîtes aux lettres.
C'est un courrier type départemental où il était rappelé la législation sur le nourrissage des animaux errants.
La mise en place de la cage a permis de capturer les chats sauvages et ils ont été transportés à la fourrière animale avec qui la commune conventionne.
Néanmoins afin de simplifier une éventuelle nouvelle procédure de piégeage, le conseil municipal réfléchit à une convention à mettre en place avec une association spécialisée dans la prévention de la prolifération de chats errants.
Un contact a déjà été établi avec l'association ''Chat-Dow'' située à Delle.

REDEMARRAGE DE LA SAISON DE TONTE ET TRAVAUX DE JARDINAGE

La saison des beaux jours revenant et avec elle les travaux d'entretien extérieurs, nous vous rappelons à toutes fins utiles et de fait informons les nouveaux arrivants, des Arrêtés Préfectoraux suivants :

Arrêté réglementant les horaires de travaux de bricolage ou de jardinage afin d'assurer la tranquillité publique

Arrêté préfectoral n°2015037-0001 du 6 février 2015,
Arrêté municipal n°2015/07
Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, nettoyeurs haute-pression etc, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- dimanches et jours fériés INTERDIT

Arrêté Préfectoral réglementant l'écobuage
N° 2012191-0002 du 9 juillet 2012
Le brûlage à l'air libre des déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités Territoriales est interdit.
La pratique de l'écobuage est interdite.

Comme nous l'avions déjà évoqué, le ''Vivre ensemble'' c'est respecter les autres, respecter les Lois.
Nous comptons sur votre
civisme et sur votre implication afin d'éviter également toutes verbalisations en cas d'infractions.

POLICE MUNICIPALE

Police Municipale Intercommunale
10, rue de la Maison Blanche
90500 BEAUCOURT
Tél : 03.84.46.86.94

AVERTISSEMENT

ETAT CIVIL
DU 01/01/21 AU 30/04/2021

NAISSANCES :

♀ Lillie Simonot	01/02/2021
♂ Charlie Bey	16/03/2021
♂ Gabin Ferry	16/04/2021

MARIAGE :

⚭ Cyrille et Amélia Oléi	27/02/2021

DECES :

Néant

NOUVELLE RUBRIQUE !

Cette nouvelle rubrique permet de mettre à l'honneur une habitante ou un habitant de notre village...
Aujourd'hui :

Monique BOUROUH (née WOLFER) est née le 26 janvier 1954. Elle est arrivée à Vellescot avec son époux Jean-Claude en février 1980. Elle a donné naissance à 2 autres petits Vellescotins , Michael et Olivier, et toute la petite famille s'est installée rue des bouleaux. Au coté de son mari Jean-Claude, Maire du village pendant plus de 30 ans, elle s'est évertuée à toujours être au service des habitants.

Ce dévouement se traduit par la présidence du Comité des Fêtes depuis 1991 et organisatrice de manifestations telles que les tournois de belotes, mise en place du carnaval et du noël des enfants, le repas des anciens voir le marché aux puces en lieu et place des tournois de pétanque.

Comme si cela ne suffisait pas Monique contribue également aux fleurissements de la commune ainsi qu'à sa décoration.

Malgré une retraite bien méritée, Monique continue d'aider le RPI de la vallée de l'Ecrevisse ainsi que l'entretien de la Mairie et de la salle communale. Cette première mise à l'honneur est symbolisée par le personnage haut en couleurs qu'est Monique dont la motivation et le dévouement sont les moteurs de cette femme énergique... MERCI Monique.

VELLESCOT EN IMAGE

Déco Pascale installée : on reconnaît ici « la patte » du couple Bourouh, Monique et Jean-Claude.

La signature qui officialise la vente des deux terrains, entre la commune et la CCST, représenté par son président, Christian Rayot.

Pizz'Amelia propose des pizzas à emporter le week-end.
Contact : 07 50 51 62 69